

# TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

Séance du 27 janvier 1863.

Présidence de M. PAUL SAUZET.

Sur un rapport de M. Fournet, membre de la commission scientifique de présentation, M. Quiquerez, ingénieur des mines à Délémont, canton de Berne (Suisse), est inscrit sur le tableau des candidats au titre de membre correspondant de la classe des sciences.

M. Valentin Smith reprend la suite de sa lecture sur les Tribunaux de police de l'Angleterre.

Après avoir parlé des attributions de ces tribunaux, il ajoute qu'indépendamment du droit qu'a le magistrat d'instruire dans les affaires qui doivent être renvoyées devant le Jury, et déjuger les petites affaires qui lui sont dévolues par la loi, il a celui d'imposer des sûretés de bonne conduite à quiconque suscite des craintes légitimes de scandale ou de trouble à la paix publique.

Il explique que ce droit, particulier à l'Angleterre, a surtout pour effet de prévenir les duels et les rixes.

M. Smith parle ensuite des peines applicables aux tribunaux de police, du fonctionnement de ces tribunaux, et reproduit trois audiences du tribunal de Bow-Street, dans la métropole de Londres, aux audiences des 26, 27 et 28 mai 1862, qu'il a lui-même suivies.

Présentant un tableau rapide des causes jugées et instruites pendant ces trois jours, il fait ressortir, d'un côté, combien sont actives la procédure et la décision des causes *sommaires*, qui sont